

Reporting label Relance - 31 décembre 2022

Informations générales	
Nom de la société de gestion	Financière Arbevel
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	Pluralca Initiatives PME
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	Part A - FR0011315696 ; Part B - FR0013173051
Code LEI (si disponible)	969500KSL9MYV7JSK927
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, diversifié, private equity, fonds de fonds...)	Actions - petites et moyennes capitalisations
Type de véhicule juridique	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires	
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	74
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	21
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	40
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021	15
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022	5
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	<i>Energisme, Dontnod, Biosynex, Median Technologies, Audiovalley, HRS, Largo, Kerlink, Valneva, NamR, Omer-Decugis, Spartoo, Lacroix, The Blockchain Group, Global Bioenergies, Broudeau, Graine Voltz, BOA concept, Kalray, Volterra</i>
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation de capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	9,21%
Dimension territoriale	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France	93 742 personnes employés en France à travers les sociétés en portefeuille au 31/12/2022
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC	Aucun investissement non coté réalisé par l'OPC
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région	Aucun investissement non coté réalisé par l'OPC

Eventuels commentaires :

Politique d'investissement et dynamique de collecte	
Encours (actif net) au 31 décembre 2022 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	127 452 583 euros
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	20 226 058 euros soit 18% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2020
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022	-554 356 euros soit 0,3% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2021
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	96,52%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	85,40%
Régime d'investissement (1 ou 2)	2

Critères ESG	
Nom du label ESG attribué au fonds par ailleurs (le cas échéant)	aucun autre label par ailleurs
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	89,70%
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	<p>Financière ARBEVEL intègre son analyse ESG à la gestion. Le gérant prend en compte les critères ESG au même titre que les critères financiers dans ses décisions de gestion. Il incombe donc au gérant lui-même, et non à une équipe dédiée, ni à une société externalisée, de synthétiser les éléments E, S et G produits par les sociétés. Une grille de 16 critères a été élaborée en interne par consultation de tous les gérants. Nous avons fait le choix de sur-ponder le critère de gouvernance (à hauteur de 50% de la note) et de pondérer les critères S et G pour 25% chacun, compte tenu de l'importance de la qualité des structures de direction dans des sociétés de petite et moyenne taille qui représentent l'essentiel de l'investissement chez Financière Arbevel et du fonds Pluralca Initiatives PME. Une note est ainsi élaborée sur chacun des trois critères. Le critère de gouvernance est renseigné à partir des données des recherches de ISS, notre partenaire « Proxy Advisor » et accorde une importance particulière à la qualité des dirigeants, à la transparence de la rémunération et à son alignement avec les actionnaires, ainsi qu'à l'indépendance du conseil d'administration.</p> <p>Le critère social a été construit à partir des valeurs d'entrepreneuriat de Financière Arbevel : adhésion des salariés au projet d'entreprise, politique de recrutement ...</p> <p>Le critère d'environnement se distribue entre la qualité des données sur l'impact environnemental de la société sélectionnée et la qualité de sa réflexion permettant de maîtriser cet impact et de mettre en place des produits en économie circulaire.</p> <p>Notre approche intégrée ne vise pas à interdire l'investissement dans des sociétés mal notées, ce qui consisterait à donner une prépondérance à l'extra-financier sur les autres critères et à s'en tenir à une vision statique de la hiérarchie des notes ESG. Nous considérons que certaines entreprises de petite ou moyenne taille n'ont pas une communication aussi aboutie sur des enjeux essentiels que des grands groupes, et que notre rôle est d'accompagner leur prise de conscience des enjeux et leur progression, plutôt que de filtrer.</p> <p>La progression de la note, qui sera renouvelée chaque année sur l'ensemble des sociétés détenues en portefeuille, constitue autant un critère d'appréciation de la société que sa note absolue. Néanmoins, si un enjeu extra-financier n'était pas correctement traité et présentait un risque pour l'investissement, le gérant peut décider de mettre en place une action d'engagement, suggérer des voies d'amélioration à la société et décider, le cas échéant, de vendre le titre si aucune amélioration n'était constatée dans un délai raisonnable.</p>
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence - préciser la date de calcul)	19,6 / 40 selon notre référentiel ou 49% en date du 31/12/2022 sur les rapports annuels 2021
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 30/06/2022) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence - préciser la date de calcul	19,3 / 40 selon notre référentiel ou 48% en date du 30/06/2022 sur les rapports annuels 2021
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	non concerné
Actions engagées depuis le 30/06/2022, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte	<ul style="list-style-type: none"> - Delta Plus Group a accentué ses efforts en matière d'ESG à travers la publication d'un premier rapport RSE en 2022 sur l'exercice 2021 intégrant des objectifs 2023 en comparaison à 2018. Par contre, nous n'avons pas eu raison de nos discussions concernant l'évolution du conseil d'administration - Ateme a engagé des efforts marqués afin de structurer une organisation RSE et publier pour la première fois une politique RSE. Leur ambition repose principalement autour de sa démarche d'éco-conception des produits et d'utiliser des fournisseurs qui utilisent que des procédés « no-clean » lors de la fabrication des cartes électroniques, afin de limiter la consommation d'eau. Le groupe a également calculé son premier bilan d'émissions de GES pour son année de référence 2020, selon la méthodologie de l'ADEME. Ateme a vu sa « near-term target » approuvée par SBTi et s'engage ainsi à contribuer au maintien de l'élevation de la température moyenne mondiale à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Pour Ateme, cet engagement correspond à une réduction des émissions absolues de GES des Scopes 1 et 2 de 42% d'ici 2030 (par rapport à 2020) et à la mesure et réduction des émissions du Scope 3. - Groupe Gorge a réalisé une revue de la composition de son conseil d'administration suite à l'opération de rapprochement avec l'Blue, en ligne avec les discussions que nous avons eu avec la société pour une amélioration de l'indépendance, la féminisation et la qualité du conseil d'administration. Suite à un vote favorable lors de l'Assemblée Générale, deux nouveaux administrateurs indépendants intègrent le conseil, Julia Avrane et Pierre Verzat. Leur expertise dans l'industrie y compris dans le secteur de la Défense sont effectivement un atout pour accompagner les activités du groupe. Le conseil d'administration suite à ces deux nominations est ainsi composé de 9 membres avec 63% d'indépendants et 50% de femmes.